

Merci Maman pour tout ton amour.

Danielle et Jean-Pierre **Martinet-Nicollier**, à Puidoux

Anne-Lyse et Jean **Nerny-Nicollier**, à Froideville

leurs enfants et petits-enfants

leurs cousines de feu O. **Vuille-Mollien** et A. **Mollien-Henchoz**

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le regret de vous faire part du décès de

Madame Annie NICOLLIER-MOLLIEN

dite Tante Anne

survenu le 9 avril 2012, dans sa 96ème année.

L'ensevelissement a eu lieu à L'Etivaz, dans la plus stricte intimité.

Il est des moments de bonheur qui ne peuvent s'oublier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.